

GRANDES CULTURES

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Bulletin n°34

4 mai 2017



L'essentiel à Retenir

COLZA.

Etat des cultures : Stades des cultures : de fin floraison à G4 début maturité.

Le gel de ces derniers jours a provoqué des dégâts important sur les siliques

Ravageurs : Aucune donnée

Maladies : Présence d'oïdium en vallée du Rhône : pression faible

Pois Chiches :

Les pois chiches dans la Vallée du Rhône sont en début floraison

Ceux de la vallée de la Durance (secteur plus froid) sont entre 10 et 20cm de hauteur . Le gel ne semble pas avoir affecté la culture.

Maladie et ravageurs : RAS

BLE DUR et TENDRE

Des risques non négligeables de stérilité de pollen en raison des températures froides.

Retour à une situation moins stressante au niveau hydrique en cette fin de montaison / épiaison, avec maintien du potentiel de rendement. Petits foyers de rouille jaune contenus, taches physiologiques, septoriose en train de gagner les feuilles du haut.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur André PINATEL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENTS FILIÈRES ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN
BLE Dur : Stéphane JEZEQUEL - tel : 04 92 72 39 29
ARVALIS - s.jezequel@arvalisinstitutduvegetal.fr
COLZA : Gilles BEUGNIET - tel : 04 67 36 50 65
CETIOM - beugniet@cetiom.fr

Colza

Aucune saisie dans vigicultures, donc l'analyse de risque est impossible.
Les informations sont recueillies lors de la réunion téléphonique du 4 mai 2017

Stades et état des cultures

Dans l'ensemble le colza présentait encore un bon état végétatif, après une floraison supérieure à 3 semaines, le gel important de ces derniers jours de -3°C à 8°C a entraîné un gel de siliques évalué à au moins 30%.

Etat Sanitaire

Ravageurs

A surveiller

• Charançon des siliques (sur les parcelles les plus tardives)

Période de risque : du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil de nuisibilité : 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne. Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle. Les dégâts significatifs s'observent principalement en bordure des parcelles.

Rappel : le comptage se fait sur une moyenne de plantes consécutives (4 fois 5 plantes par exemple). Elle doit donc se faire sur des plantes **avec ET sans** charançons des siliques.

Évaluation du risque : Nous sommes en fin de la période de risque

• Puceron cendré :

Période de risque : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuils de nuisibilité :

- de courant montaison à mi- floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle;

- à partir de mi- floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

Attention : colonie ne veut pas dire manchon! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈ 10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.

Évaluation du risque : Le gel a éliminé une grande partie des pucerons présents

• Oïdium

Pas de notation oïdium à ce jour

Période de risque : Du stade G1 (chute des premiers pétales) jusqu'à la mi-mai.

Seuil de nuisibilité : Seuls les symptômes sur les plantes (taches étoilées) constituent un risque. La nuisibilité de l'oïdium sera d'autant plus forte que ces taches étoilées apparaissent tôt sur les tiges, les feuilles et/ou les jeunes siliques.

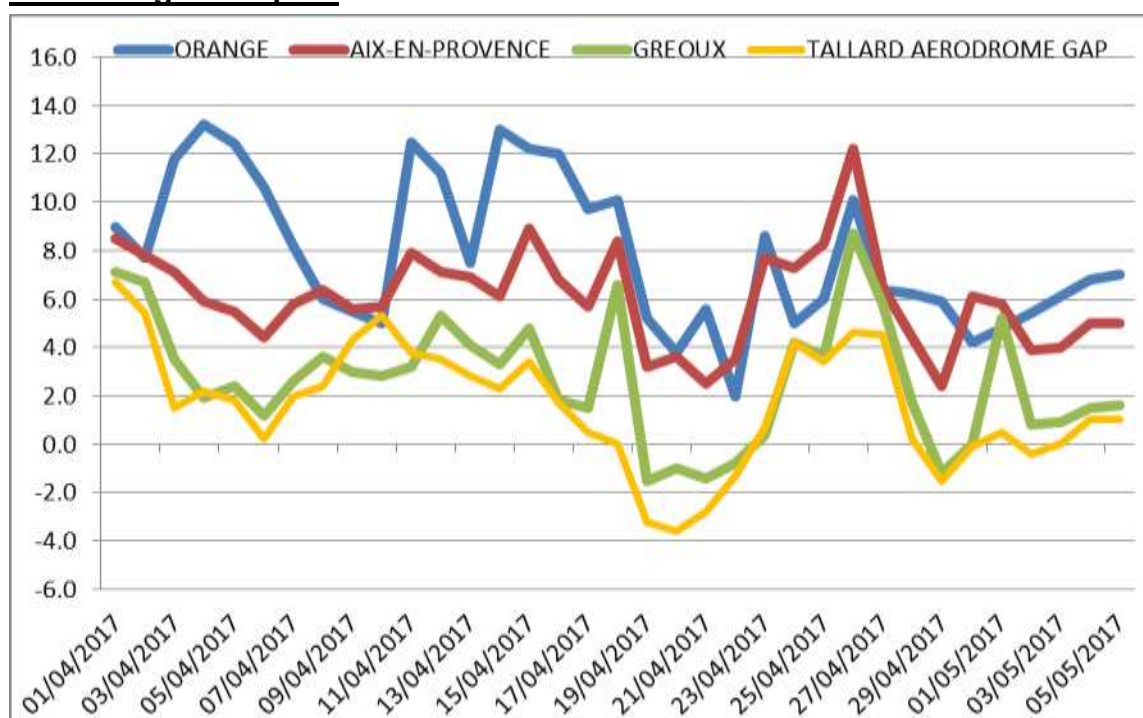
Évaluation du risque : fin de période de risque

Blé dur et tendre

Stades et état des cultures

Sauf pour les semis tardifs en zones froides (hautes-alpes) au stade avant-dernière feuille en train de se déployer, ou au contraire les semis précoces variétés précoces en vallée du Rhône –Camargue à floraison / début formation du grain, les blés sont en général **au stade gaine fendue/début épisaison**.

Froids et gels d'épis :



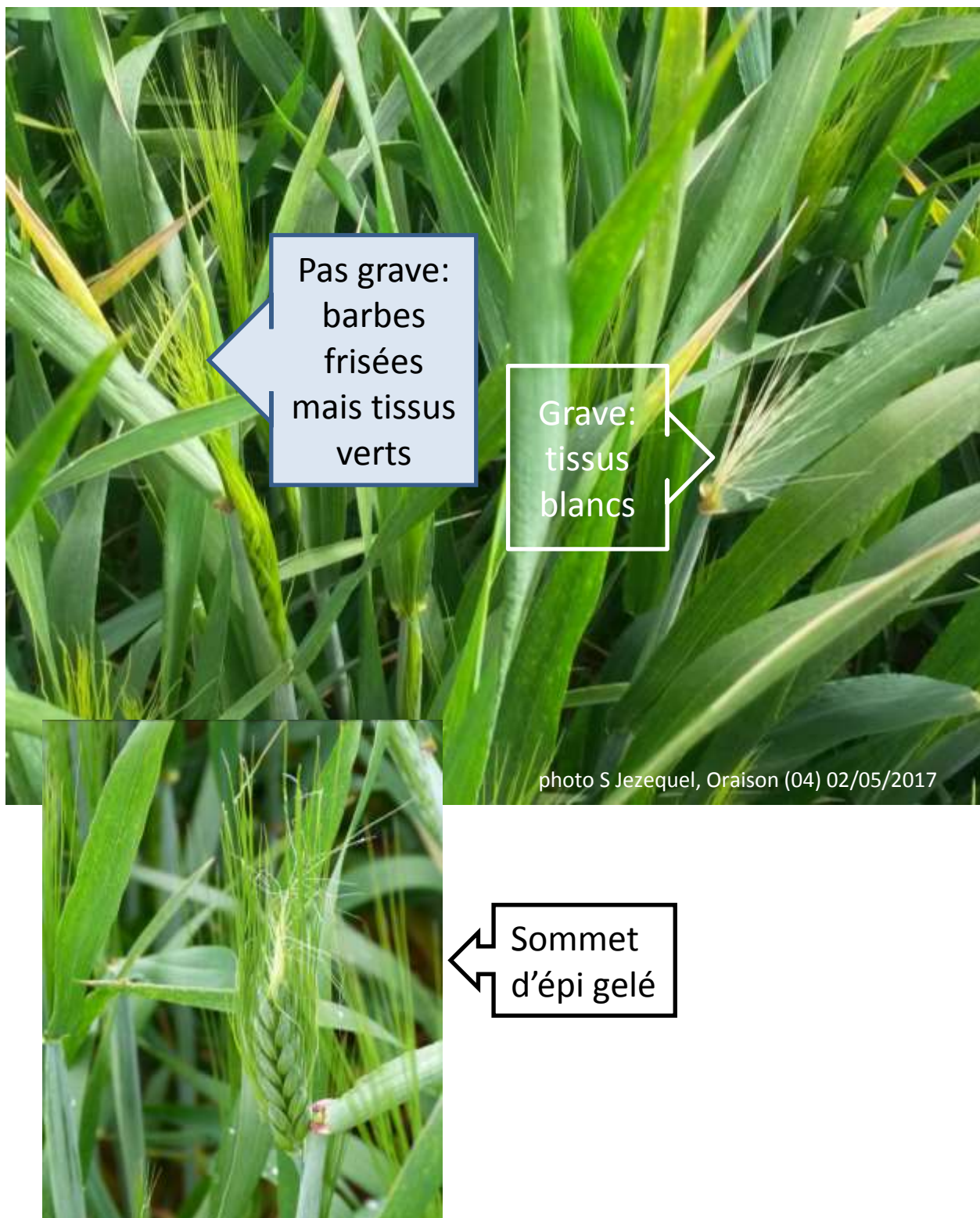
Températures mini sous abris (source MétéoFrance et Arvalis)

Deux types de dégâts sont à craindre sur les blés en raison des températures froides des 15 derniers jours :

- 1) Du gel sur épis (températures négatives, et surtout si $<-4^{\circ}\text{C}$): reconnaissable par des tissus blancs au lieu d'être verts (barbes, parties d'épis ou épis entiers), il est assez facile à repérer notamment lorsque les épis sortent (avant, il faut ouvrir la gaine de la dernière feuille). Cela va du « pas grave » : bouts de feuilles blanchis, barbes frisottées mais encore vertes ; à « très grave » : nombreux épis complètement blancs ; en passant par « moyen » : parties d'épis = épillets blancs.
- 2) De la stérilité de pollen : températures proches de zéro mais même légèrement positives. Ce risque intervient lors de telles températures au stade « gonflement » (cela a été largement le cas). Par contre pas de symptômes visuels associés en ce moment ; il faut attendre le début de la formation des grains pour avoir une idée des dégâts (grains manquants dans les épis, épillets « plats ». Outre les températures, un facteur aggravant pour ce risque est le manque de rayonnement (jours sans soleil), ce qui par contre n'est pas le cas dans la région à la différence d'autres régions de France.

Pour évaluer l'impact des dégâts il est malheureusement trop tôt surtout pour le point 2 (stérilité de pollen) ; à l'inverse dès les épis sortis ou en train de sortir (ou avant en coupant la tige) on peut déjà avoir une bonne idée du point 1 (gel d'épis ou de parties d'épis).

Les récentes observations en Paca (nord et sud de la région), montrent plutôt une bonne « résistance » des céréales au gel au sens strict ; mais un risque important de stérilité de pollen, à quantifier précisément fin mai.



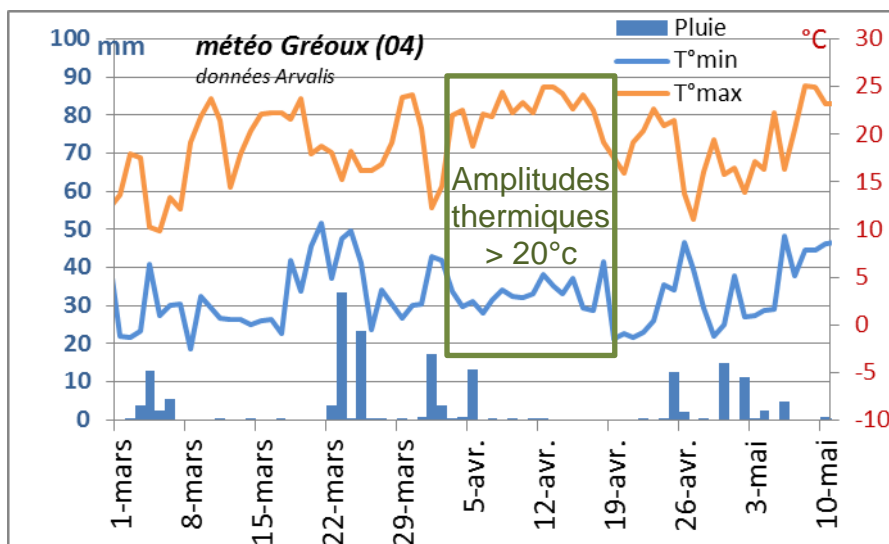
Rouille jaune, variété Miradoux
04/05/2017 Montagnac (04)



photos S Jezequel

Taches physiologiques
04/05/2017 Montagnac (04)

Du côté des maladies, les foyers de rouille jaune ça et là (variétés Miradoux, Relief, Isildur ; Esperia en blé tendre) semblent avoir été contenus. On assiste actuellement à une montée progressive de la septoriose sur les feuilles du haut, ainsi que parfois sur certaines variétés à des symptômes de type helminthosporiose sur feuilles (larges taches blanchâtres ou nécrosées avec point noir au centre), probablement imputables à des taches physiologiques. A noter d'ailleurs que les « marquages » de tous types sur feuilles et pointes de feuilles sont nombreux, ce qui n'est nullement étonnant vu les amplitudes thermiques extrêmes subies en avril, avec également des périodes très ventées.



**amplitudes
thermiques en avril**

Potentiel climatique Blé dur en fonction des postes météo et du type de sol (réserve utile) au 4 mai, blé bien implanté sans problème parasitaire et sans irrigation, en q/ha, avec un climat médian pour la suite

BSV 4 mai 2017					
RU (mm)	sol	Orange	Aix	Gréoux	Laragne
30	très superficiel	28	33	39	34
60	superficiel	28	34	50	44
90	moyen	35	39	58	52
120	moyen-bon	43	45	60	54
140	assez profond	51	49	63	57
180	profond	59	56	71	66

D'avantage de pluies fin mars

Pour un blé irrigué selon méthode de pilotage (tensiomètres), ajouter 7-8 q/ha par tour d'eau de 40 mm.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS, QUI CONSTITUENT LE COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN : Agribio 04 - Arvalis institut du végétal - CA 04 - CAPL - CEREALIS- EPL d Aix Valabre Marseille, et L'isle s/sorgue – Ets GARCIN - GROUPE PROVENCE SERVICES/Raison'Alpes - OMAG SAP - PRODIA - SA SCAD - SCA ALPESUD - SUD CEREALES – Coopérative TERROIRS DU SUD

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.